

NOUVELLE ÉTUDE DE RÉMUNÉRATION GLOBALE ISQ

Négociation 2022

LE PROJET EST EN MARCHÉ !

L'Association tient à informer ses membres que conformément à l'annexe « G » du contrat de travail en vigueur, l'APPQ et le Gouvernement du Québec en sont venus à une entente pour le renouvellement du devis pour la confection d'une étude de rémunération globale qui doit être faite par l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), en vue du prochain contrat de travail.

Nous vous rappelons que cette étude, dont les modalités sont prévues à l'annexe « G » du contrat de travail, établit dans un document détaillé des données objectives afin de permettre la comparaison de rémunération globale par rapport aux services de police de référence, servant ainsi de base à la négociation du contrat de travail sur le volet monétaire.

Cette étape du devis est importante en ce qu'il s'agit de la première étape en vue du renouvellement du contrat de travail.

De plus, nous vous rappelons que cette importante étude doit être remise aux parties au moins 90 jours avant l'expiration du contrat de travail, en l'occurrence avant le 31 décembre 2021.

Il est à noter que votre Association surveillera de près l'avancée de ces travaux d'envergure afin d'éviter que des retards indus puissent ralentir le déroulement de la prochaine négociation.

Nous vous tiendrons évidemment informés de tout développement à venir dans ce dossier.

Syndicalement vôtre !



Pierre Veilleux, président

PV/sb